



Licence Lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2010, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02037133

HAL Id: hceres-02037133

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037133>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE LILLE 3
N° demande : S3100017613
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES, COMMUNICATION
Mention : LETTRES

Appréciation générale :

La licence de la mention Lettres propose cinq parcours, monodisciplinaires (Littératures, Lettres classiques) ou pluridisciplinaires (Lettres/ Histoire-géographie- Mathématiques, Humanités-Sciences de l'information, Lettres et Mathématiques création en collaboration avec Lille 1). Ces parcours sont en grande partie mutualisés, permettant des réorientations en cours d'étude.

Cette mention bénéficie d'un pilotage efficace, grâce à une équipe pédagogique nombreuse, diversifiée et qualifiée, même si certains indicateurs manquent encore de précision.

Des dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place, assurant la progressivité des enseignements et le suivi des étudiants.

Il s'agit d'une formation qualifiante, aussi bien par les connaissances transmises que par les compétences transversales qu'elle permet de développer.

Outre les métiers de l'enseignement, cette mention prépare les étudiants à l'insertion professionnelle dans des secteurs diversifiés (métiers de la culture, de la rédaction, de la communication, du journalisme, concours de la fonction publique, etc.) et permet la poursuite d'études dans un nombre important de masters.

Les points les plus forts :

1-	Le projet pédagogique est conçu de manière à assurer dans les premiers semestres une acquisition progressive des connaissances fondamentales, une ouverture, une formation méthodologique et l'acquisition de compétences additionnelles (LVE, TICE, techniques de communication).
2-	L'analyse des compétences transversales a été effectuée pour chaque UE de façon assez détaillée et synthétisée dans le supplément au diplôme.
3-	L'orientation professionnelle est favorisée par un choix d'options mutualisées, à partir du semestre 3, et par des dispositifs d'accompagnement (PPE, entretiens individualisés, etc.).

Les points les plus faibles :

1-	Dossier mal renseigné sur certains points : modalités de contrôle des connaissances, règles de compensation, mise en place du C2I.
2-	Pas de responsables d'années dans le parcours « Littératures ».
3-	Indicateurs imprécis sur le devenir des étudiants, les réorientations, les passerelles.

Recommandations :

L'équipe pédagogique gagnerait encore en cohérence en nommant des responsables d'années pour le parcours « Littératures ».

Une analyse plus approfondie du taux de réussite en 3 ans et des résultats des réorientations ou des passerelles pourrait apporter des informations éclairantes.

Il conviendrait de fournir, à l'avenir, les documents concernant le contrôle des connaissances et les règles de compensation.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.